

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 64 (1913)
Heft: 6-7

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Affaires de la Société.

Assemblée annuelle de la Société des forestiers suisses à Glaris, du 6 au 9 juillet 1913.

Dimanche 6 juillet.

Des 1³⁰ h. de l'après-midi: Réception des participants à la Maison de ville; distribution des cartes de fête.

5 heures: Assemblée générale, Regierungsgebäude (Landratsaal).

ORDRE DU JOUR:

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 1 ^o Réception de nouveaux | 5 ^o Réunion de 1914. |
| 2 ^o Comptes. [membres. | 6 ^o Monument Gayer. |
| 3 ^o Rapport des réviseurs. | 7 ^o Rapport du jury des concours. |
| 4 ^o Budget de 1913/14. | 8 ^o Imprévu. |

8 heures: Soirée familière au „Bergli“, ou, en cas de mauvais temps, à l'hôtel Prugel.

Lundi 7 juillet.

7—12 heures: Assemblée générale, Regierungsgebäude.

ORDRE DU JOUR:

- 1^o Discours d'ouverture du président.
- 2^o Rapport annuel du Comité permanent.
- 3^o Cas échéant, affaires de la Société.
- 4^o Travaux:

a) Der Holzverkauf auf dem Stocke in Verbindung mit dem Abhieb durch den Käufer und Vergleichung mit der Verwertung der Forstprodukte im aufgerüsteten Zustand. Rapporteur M. Oertli, inspecteur forestier cantonal à Glaris.

b) Vorarbeiten zur bevorstehenden Erneuerung des Zolltarifes, Kategorie Holz. Rapporteur M. Decoppet, professeur à Zurich.

12²⁴ heures: Départ en train pour Linthal et banquet aux bains de Stachelberg.

A partir de 3 heures: Trains spéciaux pour Braunwald.

4 heures: Rendez-vous au Grand Hôtel.

Dès 5 à 6 heures: Retour à Linthal.

9 heures: Glaris; en cas de mauvais temps, soirée familière au Schützenhaus.

Mardi 8 juillet.

6 heures du matin: Départ du Rathausplatz (6^{1/4} h.); excursion par Sackberg, au Klöntal. Visite de la nouvelle route et de l'entreprise électrique de la Löntsch. Collation à la Schwammhöhe.

2 heures: Banquet au Glarnerhof. Dislocation.

Départ des trains pour Zurich-Olten: 3⁵⁰, 6²⁷ et 8³⁷.

„ „ „ „ Coire: 5⁰², 6²⁷ et 8³⁷.

Passages à recommander: Klausen et Prugel.

Les participants à l'excursion du lendemain partiront de Glaris à 5⁵⁸. Coucher à Elm, à l'Hôtel Elmer.

(La compagnie du Sernftal accorde une réduction du 50 %, valable jusqu'au 9 juin, au porteur du présent programme.)

Mercredi 9 juillet: excursion facultative.

6^h heures du matin: Départ par le Kirchenwald à la Meissenplanke.

Travaux contre les avalanches. Course des plus faciles dans un district franc riche en gibier. Collation.

11 heures: Dîner à l'hôtel Elmer.

23^h heures: Départ des trains pour Glaris et Zurich.

Le Comité local.



Projet de budget pour l'exercice 1913/14.

A. Société forestière.

Comptes 1912/13

I. Recettes.

11695. —	1° Cotisations annuelles	fr. 1700. —
5000. —	2° Subvention fédérale	„ 5000. —
119. —	3° Intérêts du compte courant	„ 150. —
—	4° Vente des tables de cubage	„ 100. —
247. 10	5° Divers	„ 50. —
<u>7061. 10</u>	Total des recettes	<u>fr. 7000. —</u>

II. Dépenses.

496. 56	1° Administration et frais d'impression	fr. 400. —
659. 60	2° Comité permanent et commission spéciale	„ 800. —
—	3° Concours, y compris les frais du jury	„ 600. —
	4° Organe de la Société:	
	a) édition allemande	fr. 3000. —
	b) édition française	„ 1800. —
	c) mercuriale	„ 400. —
		„ 5200. —
229. 50	5° Locations des réserves forestières de Thurau près Wyl (St-Gall) et de Vorderschattigen (Uri)	„ 220. —
16. —	6° Exposition	„ 300. —
210. —	7° Divers	„ 180. —
<u>7184. 01</u>	Total des dépenses	<u>fr. 7700. —</u>
<u>122. 91</u>	Excédent des dépenses	<u>fr. 700. —</u>

B. Fonds Morsier.

I. Recettes.

Comptes 1912/13

260. 85	1° Intérêts des capitaux	fr. 250. —
48. 80	2° Intérêts du compte courant	„ 50. —
<u>309. 65</u>	Total des recettes	<u>fr. 300. —</u>

II. Dépenses.

300. —	1° Subsidés pour voyages d'étude	fr. 300. —
—		—
300. —		Total des dépenses fr. 300. —
9. 65		Excédent des recettes „ —
—		—

Liestal, le 15 juin 1913.

Le caissier: *Jb. Muller*, Oberförster.



Communications.

Essais d'acclimatation d'essences exotiques dans les forêts de la Ville de Lausanne.

En 1910, mon prédécesseur, M. *Curchod-Verdeil*, vous avait fait part de ses observations sur des essais d'acclimatation d'essences exotiques entrepris une douzaine d'années auparavant dans les forêts de Lausanne, et j'ai pensé qu'après une nouvelle période de 12 ans cela vous intéresserait probablement de connaître les résultats obtenus à ce jour. J'espère que les quelques données que je vous apporte seront le point de départ d'un échange de vues qui compléteront ces renseignements.

Permettez-moi tout d'abord de vous dire deux mots sur la manière dont ces plantations ont été exécutées et sur les places choisies à cet effet. Aux plants exotiques, provenant tous de semis faits dans nos pépinières, et représentant le 25 % du total des plants, a été associé une et parfois deux essences indigènes. Ces essences auxiliaires étaient destinées à protéger le peuplement principal, formé d'essences exotiques, pendant les premières années puis à être enlevées au fur et à mesure que des desserrements sont jugés nécessaires. Les places d'essais furent choisies dans les forêts de Vernand-Dessous, à l'altitude de 600 mètres, et à Gisiaux à l'altitude de 760 mètres, mais un certain nombre d'essences résineuses furent encore introduites en mélange jusqu'à l'altitude de 900 m. Les surfaces d'essais étaient en général de 12 ares par essence, les plants étaient espacés à 1,5 m, entre les lignes sur 1 m dans les lignes.

A Vernand-Dessous les essences indigènes sont des feuillus: hêtres, chênes, érables, frênes, etc., à Gisiaux et dans le haut Jorat, l'épicéa, le sapin et une certaine proportion de hêtre forment le peuplement principal.

Le sol des forêts varie de l'argile sableuse au sable argileux. Le sous-sol est formé de terrain tertiaire (miocène), à deux étages, composé de molasse d'eau douce et de molasse marine. La molasse d'eau douce s'élève jusqu'à environ 800 m, de là elle cède la place au grès.